

# Formule Privatisation 1

Privatisation de la Salle principale de 17h à 03h

DJ Karaoké de 20h à 03h

60 à 70 personnes 115\$/pers.

Dimanche, lundi, mardi & mercredi

## *—Service de Bar—*

3 consommations au choix  
(Cocktail standard, verre de vin,  
pinte de bière, smoothie, boisson gazeuse ou jus)

## *—1<sup>er</sup> service—*

Salade Maison

## *—2<sup>e</sup> service—*

Fondue chinoise bœuf, poulet et porc à volonté  
Pomme de terre au four avec crème sûre,  
légumes du moment et 6 sauces

## *—3<sup>e</sup> service—*

Tiramisù  
Café, thé ou infusion

# Formule Privatisation 2

Privatisation de la Salle principale de 17h à 03h

DJ Karaoké de 20h à 03h

60 à 70 personnes 125\$/pers.

Dimanche, lundi, mardi & mercredi

## *—Service de Bar & Vin—*

1 consommation au choix

(Cocktail standard, verre de vin,  
pinte de bière, smoothie, boisson gazeuse ou jus)

Et 1/2 bouteille de vin/pers. pendant le repas

## *—1<sup>er</sup> service—*

Salade César

## *—2<sup>e</sup> service—*

Planche de charcuteries

&

Fondue au fromage suisse traditionnelle

## *—3<sup>e</sup> service—*

Fondue chinoise bœuf, poulet et porc à volonté

Pomme de terre au four avec crème sûre,

légumes du moment et 6 sauces

## *—4<sup>e</sup> service—*

Fondue au chocolat belge avec fruits frais

Café, thé ou infusion

# Formule Privatisation 3

Privatisation de la Salle principale de 17h à 03h

DJ Karaoké de 20h à 03h

60 à 70 personnes 150\$/pers.

Dimanche, lundi, mardi & mercredi

## *—Service de Bar & Vin—*

2 consommations au choix

(Cocktail standard, verre de vin,  
pinte de bière, smoothie, boisson gazeuse ou jus)

Et 1/2 bouteille de vin/pers. pendant le repas

## *—1<sup>er</sup> service à partager—*

Cocktail de crevettes & Planche de charcuteries

## *—2<sup>e</sup> service—*

Salade César

## *—3<sup>e</sup> service à partager—*

Fondue Fromage Suisse Traditionnelle  
& Poêlée de pleurotes et champignons de Paris  
avec Sauge et vin blanc

## *—4<sup>e</sup> service—*

Fondue chinoise bœuf, poulet et porc à volonté  
Pomme de terre au four avec crème sûre,  
légumes du moment et 6 sauces

## *—5<sup>e</sup> service—*

Fondue au chocolat belge avec fruits frais  
Café, thé ou infusion

# CONTRAT DE PRIVATISATION – ZOÉ KARAOKÉ & COCKTAILS

**ENTRE :**

**Zoé Karaoké & Cocktails**

(ci-après « l'Établissement »)

**ET :**

**Nom du client :** \_\_\_\_\_

(ci-après « le Client »)

**Date de l'événement :** \_\_\_\_\_

**Nombre de participants prévu :** \_\_\_\_\_

**Forfait Privatisation choisi:** \_\_\_\_\_

---

## 1. OBJET

Le présent contrat encadre la privatisation des espaces ainsi que les services offerts par Zoé Karaoké & Cocktails dans le cadre de l'événement du Client.

---

## 2. PRIVATISATION ET ESPACES

- L'Établissement accorde au Client la **privatisation exclusive de la salle principale** pour la durée convenue selon le forfait sélectionné.
- Une **salle privée VIP (20 personnes)** est offerte sans frais pour le souper lorsque le groupe excède 70 personnes.
- Si ce seuil n'est pas atteint, cette salle demeure disponible à la location et pourra être utilisée par d'autres clients, avec droit de passage dans la salle principale.

---

## 3. EXPÉRIENCE ET SERVICES INCLUS

L'Établissement s'engage à fournir :

- Un **DJ karaoké professionnel à partir de 20 h.**
- La possibilité de diffusion de contenu (présentations, vidéos).
  - Le Client doit fournir un ordinateur avec sortie HDMI standard avec son câble et sortie audio 3,5 mm.
  - Une assistance technique de base est incluse.
- Une équipe complète incluant :
  - Personnel de bar
  - Serveur(se)s et suiteur(se)s

- Service de vestiaire (au besoin)
  - Service de sécurité (au besoin – frais en sus)
- 

#### 4. CONDITIONS FINANCIÈRES

- Un **dépôt de 30 %** est exigé à la signature pour confirmer la réservation.
  - Ce dépôt est **non remboursable**.
  - Le solde complet est payable par carte de crédit **le jour de l'événement**.
- 

#### 5. MINIMUM DE FACTURATION

Afin de garantir la privatisation, les conditions suivantes s'appliquent :

- Un minimum de **60 personnes payantes** est requis.
  - Si ce minimum n'est pas atteint, la différence sera facturée au tarif du forfait.
- 

#### 6. FRAIS ADDITIONNELS

Peuvent s'appliquer selon l'événement :

- Frais de sécurité
  - Heures supplémentaires
  - Bris ou dommages
  - Pourboire de 15%
  - Taxes en vigueur
- 

#### 7. MODIFICATION ET REPORT

- Toute modification doit être demandée **au minimum 14 jours à l'avance**.
  - Les changements sont sujets à disponibilité et doivent être confirmés par écrit.
- 

#### 8. ANNULATION

- Le dépôt est non remboursable en cas d'annulation.
  - Toute annulation à moins de 14 jours peut entraîner une facturation allant **jusqu'à 100 % du montant prévu**.
- 

#### 9. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le Client est responsable :

- Du comportement de ses invités
  - Du respect des lois (alcool, drogue, sécurité, capacité)
  - De tout dommage matériel ou perte causé durant l'événement
- 

#### 10. RESPONSABILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Zoé Karaoké & Cocktails s'engage à offrir une expérience professionnelle et de qualité, sans toutefois être tenu responsable de :

- Problèmes techniques hors de son contrôle
- Interruptions imprévues
- Actions de tiers

---

## 11. FORCE MAJEURE

Aucune partie ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure (pandémie, incendie, grève, décisions gouvernementales, etc.).

---

## 12. CONDITIONS SPÉCIALES (OPTIONNEL)

- Aucun alcool extérieur permis en dehors de la terrasse
  - Les consommations doivent être achetées sur place
  - L'Établissement se réserve le droit de refuser le service à toute personne intoxiquée
  - L'ambiance karaoké est maintenue — aucune modification majeure du concept sans entente préalable
- 

## 13. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par les lois de la province de Québec.

---

## SIGNATURES

### POUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### POUR LE CLIENT

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_